

LE CHEF-CHEF

NUMÉRO SPÉCIAL

Point d'étape

2020 / 2023

Janvier 2024



● Le mot du maire

Chers Michelois, chers Tharonnais,

En 2020, vous avez choisi l'équipe que je menais : « Imaginons ensemble Saint-Michel/Tharon ».

Notre mandat a débuté par deux ans de crise du Covid, avec les conséquences que vous avez tous vécues. Malgré cela et une prise de fonction décalée de deux mois et demi, nous avons engagé immédiatement le programme pour lequel vous nous aviez élus.

Je suis fière et heureuse de mener l'équipe municipale où chacun, majorité comme minorité, a sa place et son rôle.

Nous pouvons nous réjouir d'avoir des élus en place, investis et dynamiques. Autour de nous, beaucoup de maires, d'adjoints ou de conseillers municipaux démissionnent face aux agressions et à la crise du statut de l'élu local. Notre équipe reste stable avec seulement quatre démissions, réparties entre majorité et minorité, pour raisons personnelles.

Le bureau municipal, composé de six adjoints et d'une conseillère déléguée à la communication, identique à 2020, apporte stabilité et surtout continuité dans les actions entreprises.

Notre ville a besoin de cette stabilité pour entreprendre durablement les changements, les mutations et la transition énergétique indispensables à la modernisation de nos infrastructures, tout en garantissant le maintien de notre identité locale.

En 2022, nous vous avons restitué le travail sur le renouvellement urbain coconstruit par des habitants volontaires, des associations de propriétaires fonciers et des élus. Ce plan guide à l'horizon des 10 ans à venir tiendra lieu de feuille de route des prochaines mandatures. Nous en avons ancré les premières bases comme marqueurs forts de ce renouveau.

Cette édition spéciale du « Chef Chef » retrace les engagements que nous avons pris auprès de vous en 2020 ainsi que les actions qui sont d'ores et déjà réalisées et mises en place. Vous aurez également la perspective de ceux qui sont planifiés ou en cours de concertation, et dont les mises en œuvre seront visibles dans les prochains mois ou années.

Chaque projet anime les quartiers de la ville et les habitants qui le souhaitent peuvent intégrer les comités de pilotage. La démarche participative est moteur dans chacun de nos projets dits structurants. Je vous invite à venir y participer. Ce sont des temps d'échanges et de construction pleinement enrichissants pour tous.

Les élus s'associent à moi pour vous remercier de votre confiance dans notre engagement et nous comptons sur vous pour une continuité et une vision durable de notre ville de demain.

Bien à vous.

Éloïse BOURREAU-GOBIN
Maire de Saint-Michel-Chef-Chef

● Sommaire

Le mot du maire	p.1
Bien-vivre ensemble	p.2
> Accompagner les séniors dans leurs besoins spécifiques	p.2
> Dynamiser des espaces de rencontre	p.2
> Soutenir les usagers au quotidien	p.3
> Répondre aux besoins de sécurité et de mobilité	p.3
L'aménagement de notre commune	p.4
> Maîtriser et renouveler l'espace urbain	p.4
> Centre-bourg de Saint-Michel	p.5
> Centre-bourg de Tharon	p.5
La vie culturelle, sportive et touristique	p.6
> Promouvoir la vie culturelle, environnementale et touristique	p.6
> Accompagner la vie sportive et associative	p.7
L'équipe municipale	p.7
Nos partenaires institutionnels	p.8
> Pornic Agglo Pays de Retz	p.8
Parole de la minorité	p.8

Ce que nous disions en 2020

Notre territoire compte d'importants contrastes : le monde urbain et le monde rural ; des jeunes, des actifs et des retraités : Michelois et Tharonnais, résidents secondaires, vacanciers ou touristes.

Nous avons l'ambition de retisser les liens et de renouer les solidarités. Une identité communale forte doit se construire dans une réelle cohésion, un désir de vivre ensemble. Nous nous engageons à la faire vivre par des actions concrètes au service de tous.

Le point d'étape

Aujourd'hui, nous nous sommes tenus à notre ligne de conduite. Des espaces de rencontre ont été dynamisés, de nombreux services publics ont été créés. Des démarches participatives sur l'intégralité des projets structurants pour notre ville ont été mises en place avec l'adhésion massive des Michelois, Tharonnais et associations partenaires ; les quartiers de la ville se sont mobilisés au fil des projets.

CHIFFRES CLÉS

- La commune comptait **5 410 habitants** au 01/01/2024.
- **54 %** des logements sont des **résidences secondaires**.
- **399 enfants** au total sont inscrits dans les deux écoles de la ville.
- **945 résidents** sont âgés de 75 ans et plus, soit 17,5 % de la population communale.

ACCOMPAGNER LES SÉNIORS DANS LEURS BESOINS SPÉCIFIQUES

Ce que nous avons réalisé

- ✓ Développement des **actions de sensibilisation** :
 - Semaine bleue, rythmée par des ateliers de prévention et des activités culturelles et ludiques à la médiathèque.
 - Forum des aînés lors de la remise des colis de fin d'année.



Ce qui est à venir

- ➔ Résidence autonomie seniors à l'horizon 2026, installée à proximité du multi-accueil « La Ronde des cubes » afin de créer du lien intergénérationnel. De l'habitat individuel et collectif y sera proposé, avec en complément des services communs comme la restauration ou la conciergerie.

DYNAMISER DES ESPACES DE RENCONTRE

Ce que nous avons réalisé



Ci-contre, le jardin du Mail et ci-dessous, le pumptrack.

Aire de fitness, **aire de jeux enfants, espaces de convivialité et de détente, voies bleues et vertes** au service des piétons et des cyclistes :

- ✓ Bois du Puits Martin (avec le pumptrack),
- ✓ Esplanade Angel,
- ✓ Jardin du Port,
- ✓ Jardin du Mail,
- ✓ Instauration de l'éco-pâturage dans la Coulee verte.



Ce qui est à venir

- ✓ Le Bois Roy : renouvellement de l'espace santé et cheminement accessible aux personnes à mobilité réduite.
- ✓ Création du Jardin de la Chapelle avec le début des travaux en 2024.

À droite, réunion de concertation pour le réaménagement de la place de la Chapelle. Ci-dessous, esquisse du projet.



SOUTENIR LES USAGERS AU QUOTIDIEN

Ce que nous avons réalisé

✓ **Rendre plus lisible la communication communale** par des supports adaptés :

- « Le Chef Chef » mensuel avec davantage de contenu et un dossier du mois,
- Les réseaux sociaux : création d'un compte Instagram,
- Refonte du site Internet,
- Un guide estival pour les deux mois d'été,
- Des panneaux d'entrée de ville...



✓ **Création de services publics :**

- Titres d'identité,
- Bureau des associations,
- Ouverture à l'année des sanitaires publics afin de répondre à la demande des résidents,
- Implantation de 2 toilettes sèches (au pumptrack et au Grand Escalier).



✓ Mise en place d'une **plateforme numérique en faveur de la démocratie participative** : émettre des idées, voter pour les projets.

✓ **Création d'un budget participatif** autour d'un comité de suivi porté par des habitants volontaires.

L'affiche de lancement du premier budget participatif en septembre 2021.

Des projets ont vu le jour : la plateforme de baignade, les jardins partagés, les casiers de plage, la mise en valeur d'un poste Enedis, les cartes postales anciennes en ville...

✓ **Actions du Conseil municipal des Enfants** : présence aux mariages et aux événements forts de la commune, force de proposition, préparation du départ en retraite du cuisinier du restaurant scolaire, logo du CME, affiches sur la propreté, protection de la dune...

✓ Rendre accessibles les lieux publics comme l'ancien cimetière de Saint-Michel.

✓ Mise en place d'un café rencontre à la médiathèque.



Les jeunes élus au CME sont très investis dans la vie de la commune. En haut à droite, affiche incitant à jeter ses déchets et logo du CME. Ci-dessus, inauguration de la fresque peinte sur le poste électrique, un projet réalisé dans le cadre du budget participatif 2021.

Ce qui est à venir

- Un rendez-vous mensuel à la rencontre des habitants,
- Remise en place de la journée des nouveaux arrivants,
- Création d'une cérémonie de citoyenneté de remise des cartes électorales aux 18 ans.

RÉPONDRE AUX BESOINS DE SÉCURITÉ ET DE MOBILITÉ

Ce que nous avons réalisé

✓ Création d'une **liaison douce entre la ruralité et la ville** : Aubaudière, bretelle d'accès d'entrée de ville. Encourager les **déplacements en modes actifs par l'expérimentation de** chaussidou, Vélo-rue, journée de sensibilisation dans le cadre de la Fête du vélo.

✓ **Création d'un comité de sécurité routière** composé d'habitants, d'associations des écoles et d'élus.

✓ Présence du radar pédagogique sur l'ensemble de la commune, entre autres à la demande des riverains.

✓ Aménagement anti-intrusion du parking du Complexe de la Viauderie.

La Fête du vélo 2023, avec un parcours mutualisé entre Saint-Michel-Chef-Chef, La Plaine-sur-Mer et Préfaillies.

Ce qui est à venir

- Basculement progressif en « Zone 30: Ville Apaisée » dès 2024.
- Sécurisation de nombreuses voies : réduction de la vitesse en ville.
- Création d'une liaison douce Route de Saint-Père et Route de La Plaine.



● L'aménagement de notre commune

Ce que nous disions en 2020

L'entretien de notre commune a été négligé depuis plusieurs années.

Un plan drastique de remise en état de la voirie, de l'éclairage et des espaces publics sera mis en œuvre.

Nous favoriserons le développement et la modernisation de nos pôles économiques. La cohésion de notre territoire se construira avec une vision à long terme et non au coup par coup.



© Mélanie Chaigneau

La valorisation des activités de commerce local sera encouragée ainsi que celle des circuits courts de consommation avec les agriculteurs locaux. Notre commune a une richesse de patrimoine architectural et naturel. Les atouts de nos poumons verts sont insuffisamment mis en avant. La nature nous ouvre ses portes : la mer, les bois, les voies vertes, les espaces naturels... À nous de la sublimer et de la respecter.

Le point d'étape

Des plans pluriannuels de remise en état de notre patrimoine ont été instaurés avec des investissements lourds à porter dans les années à venir. De nombreux chantiers ont déjà été entrepris. Il faudra poursuivre l'effort en ce sens. En 2021/2022, nous avons lancé une concertation autour du Plan Guide, feuille de route pour les 10 années à venir de la collectivité, afin d'organiser, de planifier, de hiérarchiser les besoins et actions tant pour les équipements

publics (Office de tourisme, accueil de loisirs, Maison des associations, complexe tennistique...) que pour l'aménagement urbain (jardin du Mail, esplanade Angel, place de la Chapelle, périmètre d'études du centre-bourg de Saint-Michel autour de la biscuiterie...).

L'intégralité des projets dits « structurants » comme le Mail, la Chapelle ou l'espace associatif de Comberge sont l'objet d'une concertation avec la population et les riverains. Cette démarche participative, innovante pour notre ville, est au cœur de nos actions. Elle permet d'aboutir à des solutions optimales pour tous.

En 2021, la loi climat et résilience, couplée à la crise énergétique, a posé d'autres orientations dont nous avons tenu compte dans notre projet politique. En effet, le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon 2050 a engagé une réflexion sur l'urbanisation de demain dans notre ville, sans extension d'urbanisation, avec simplement la possibilité de renouveler tout en restant dans l'enveloppe urbaine actuelle, et donc de densifier. De même, la prise de conscience d'une urgence climatique conduira à des travaux d'envergure sur nos bâtiments et éclairages publics afin de diminuer notre empreinte carbone.



Ci-contre, première réunion de concertation pour le réaménagement de l'espace Comberge. En haut à gauche, la Coulée verte.

MAÎTRISER ET RENOUVELER L'ESPACE URBAIN

Ce que nous avons réalisé

✓ Stratégie foncière :

- Afin de prendre en compte les changements climatiques et l'adaptation de nos habitats dès la conception d'un projet, une **charte de l'urbanisme** coconstruite avec des habitants a été mise en œuvre avec, à la clé, un label 3C.
- Négociation avec tous les aménageurs en vue de s'adapter aux nouvelles contraintes réglementaires à l'horizon de 2050 (Zéro Artificialisation Nette) et des obligations de la collectivité de la loi SRU de 25 % de logements sociaux.
- Regard attentif sur les transactions et opportunités foncières.

✓ Instauration du droit de préemption commerciale afin de **conforter notre attractivité et nos commerces de proximité.**

✓ Un projet associatif au cœur de la ville entre les 2 bourgs, **l'Espace Comberge** :

- Un complexe tennistique,
- Un pôle associatif regroupant les associations de bien-être et les associations « récréatives » et créatives.



© Mélanie Chaigneau

Ci-contre, un lien de nature entre les deux bourgs.

✓ Évolution des espaces publics :

- Un plan de rénovation ambitieux du parc de l'éclairage : enfouissement de secteurs, rénovation du parc de candélabres et *relamping*.
- Un plan de réfection des voiries : chemins ruraux, rues...
- Ouverture de la liaison Coulée verte pour rejoindre les 2 bourgs.
- Actualisation de notre plan de gestion différenciée des espaces verts en tenant compte des évolutions environnementales.
- Création d'un plan de mobilités actives à mettre en œuvre au fil des aménagements urbains.



CENTRE-BOURG DE SAINT-MICHEL

Ce que nous avons réalisé

- ✓ Tendre vers une **meilleure fonctionnalité** et renaturation de la place de l'Église.
- ✓ **Réhabilitation du groupe scolaire** : agrandissement du restaurant scolaire et création de salles modulables ainsi que d'un préau. Les travaux débutent en 2024.
- ✓ Restauration de l'église.
- ✓ Stratégie foncière : instauration d'un **périmètre d'étude de renouvellement urbain sur le site de la biscuiterie**.



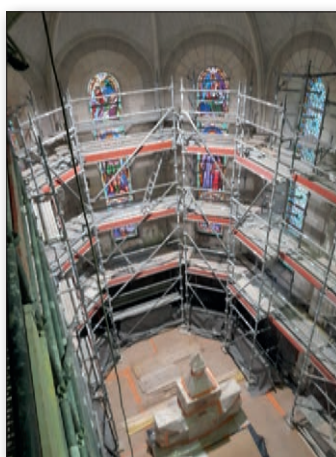
Ci-dessus, images-projets des salles modulables (en haut) et de l'agrandissement du restaurant scolaire (en bas).



Ce qui est à venir

- Nouvelle localisation de l'accueil périscolaire et de l'ALSH en 2025.
- Réhabilitation de la mairie : rénovation énergétique, mise aux normes et réorganisation des espaces.
- Optimisation des stationnements en centre-ville : parking de la mairie et de l'Église.

En haut, les nouveaux aménagements de la place de l'Église lui apporteront fraîcheur et agrément. Ci-contre, l'église a fait l'objet d'importants travaux de conservation et de préservation.



CENTRE-BOURG DE THARON

Ce que nous avons réalisé

- ✓ **Le jardin du Mail** : renaturation et création d'un espace convivial auparavant laissé à l'abandon.
- ✓ Dynamiser et repenser le **marché d'été de Tharon**.
- ✓ Piétonnisation estivale des rues commerçantes et fréquentées.
- ✓ Instauration des terrasses pour les commerçants, favorisant ainsi la dynamique de proximité.



Ci-dessus, l'inauguration du Jardin du Mail le 15 juin 2023.



L'Office de tourisme devrait prochainement emménager dans de nouveaux locaux, plus fonctionnels, en entrée de ville.

Ce qui est à venir

- Évolution des équipements et bâtiments publics :
 - Le déplacement de l'Office de tourisme en lieu et place de la Maison des associations, avec une ouverture prévue pour l'été 2024.
 - Ouverture d'un local « fabrique d'artisans d'art » ainsi que d'un loueur de vélos.
 - Résidence autonomie seniors.
 - Maison de professionnels de santé complétée par des logements sociaux, à l'horizon 2025.
- Évolution des espaces publics à compter de 2027 :
 - La place de la Concorde,
 - La place de l'Étoile,
 - Le square de Jade.

● La vie culturelle, sportive et touristique

Ce que nous disions en 2020

Notre commune est dotée d'un tissu associatif très dense et diversifié.

Les bénévoles sont indispensables et font sa richesse.

Saint-Michel/Tharon est porté par sa saison estivale, avec la venue de touristes et de vacanciers. Notre littoral unique en fait la « Perle de la Côte de Jade ».

Le point d'étape

Un renforcement des actions a été mis en œuvre au service de la vie associative et sportive en créant un point d'entrée unique par le Bureau des associations, au Complexe sportif de la Viauderie.

La saison estivale a été enrichie de propositions culturelles, ludiques, tournées vers tous les publics tout au long de la semaine sur toutes les polarités (bourg de Saint-Michel, front de mer, square de Jade, esplanade Angel...).

PROMOUVOIR LA VIE CULTURELLE, ENVIRONNEMENTALE ET TOURISTIQUE

Ce que nous avons réalisé



© Mélanie Chaigneau

Les Matinales du bassin, un succès toujours au rendez-vous!

- ✓ Une **programmation estivale étoffée et diversifiée**, relayée *via* un guide estival: Matinales du bassin, davantage de concerts le dimanche...
- ✓ La médiathèque porte une programmation culturelle annuelle thématique.
- ✓ Un développement des **animations de sensibilisation à l'environnement**.
- ✓ **Accompagnement et soutien auprès de nouvelles associations** en faveur du développement culturel (Transat et paille à son, Arcop, comité de jumelage...).
- ✓ Accompagnement des actions d'envergure nationale: Concours national de l'art floral...
- ✓ **Création de scénettes de Noël** et d'un rendez-vous annuel de démarrage des illuminations.
- ✓ Extension du marché nocturne et encouragement de la présence des exposants d'artisanat d'art par un tarif préférentiel.

Ce qui est à venir

- ➔ Création d'une identité visuelle et programmation de spectacles et d'activités culturelles au Canopus.
- ➔ Création d'une pêcherie pédagogique emblématique de nos côtes en 2024.
- ➔ Création d'espaces sans tabac.
- ➔ Mise en place de réceptacles en faveur du recyclage des mégots.



La Troupe Jef interprète Jacques Brel au Canopus.



© Martine Jamin

Ci-dessus, Mademoiselle Orchestra a ravi de nombreux spectateurs venus les écouter un dimanche d'été!



La maisonnette de Noël construite par les services techniques (à gauche) et le marché nocturne de Tharon.

ACCOMPAGNER LA VIE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE

Ce que nous avons réalisé

- ✓ Création d'espaces de loisirs multigénérationnels en libre accès (pumptrack, aire de fitness, tables de jeux au jardin du port...).
- ✓ Un « **Rendez-vous des associations** » sous un format **plus convivial et adapté** aux nombreuses associations partenaires.
- ✓ La **création d'un Bureau des associations** comme guichet unique des demandes.
- ✓ Maintien de nos **subventions et partenariats auprès des associations**.
- ✓ **Modernisation et mise aux normes** des bâtiments associatifs : Boule tharonnaise, cinéma...



Le Rendez-vous des associations en plein air rassemble les nombreuses associations de la commune et les résidents venus s'informer.



Ce qui est à venir



- Espace Comberge : ouverture prévue en 2027
 - Un complexe tennistique,
 - Un pôle associatif regroupant les associations de bien-être et les associations « récréatives » et créatives.
 - Aménagement temporaire de l'ancienne Poste en attente du site de Comberge.
- Réfection d'envergure du Complexe sportif de la Viauderie : toitures, éclairage, contrôle d'accès, hall, salle Méditerranée...
- Mise aux normes du site de La Hervière.
- Street basket et city stade.



Une réfection importante est prévue pour le Complexe sportif de la Viauderie.

● L'équipe municipale

Vos élus sont à votre écoute et disponibles lors des différentes réunions de concertation, sur rendez-vous pour les adjoints et Mme Le Maire. La communication ainsi que la concertation sont au centre de tous les projets engagés et à venir. Une équipe investie et dynamique, au service des Michelois et Tharonnais.



Nos partenaires institutionnels

Dans le cadre des transferts de compétences, vos élus siègent et collaborent avec de nombreux partenaires. Le temps dédié à ces instances, souvent en dehors de la mairie et nécessitant des déplacements, est indispensable pour l'évolution et le développement des services publics de proximité.



PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ

Petite enfance, enfance et jeunesse

- Création d'une **Maison des jeunes** mutualisée (Saint-Michel, La Plaine-sur-Mer, Préfailles) ouverte à l'année sur la commune de La Plaine.
- **Périscolaire/ALSH** : adaptation du nombre de places aux besoins grandissants des familles et ouverture en 2027 d'un nouveau lieu d'accueil.
- Évolution du nombre de places prévues au multi-accueil, entretien du bâtiment à venir.

Mobilités

- Depuis juillet 2022 : **navette estivale** libre d'accès pour tous.
- Schéma de mobilité active : **plan vélo** inter-bourg, plan de déplacement actif (covoiturage dynamique et développement du transport à la demande).

Déchets

- Mise en œuvre de **composteurs collectifs** et de colonnes d'apports volontaires.

Gestion des eaux

Stratégie de la gestion des enjeux environnementaux de **préservation de la ressource en eau.**

- Renaturation du cours d'eau de la Tabardière et du Calais avec changement de la porte donnant sur la plage en 2024.
- Poste de relevage des eaux usées sur le site d'Anjou.
- Actions de prévention pour la dune et le trait de Côte.
- Étude autour de la récupération des eaux de la station d'épuration.

Stratégie foncière

- Inventorier et réguler les **meublés de tourisme** afin de favoriser le logement des habitants.
- Rendre les terres agricoles inaliénables par un Périmètre

de Protection des Espaces Agricoles et Naturels (PEAN).

- Inventorier les possibilités d'implantation dans le cadre de la loi d'accélération des énergies renouvelables.
- Rechercher les terrains disponibles afin d'accroître la capacité foncière de la commune.
- L'obligation du **Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050 impose une stratégie territoriale de densification** pour permettre une augmentation raisonnée des habitations.
- Les logements des saisonniers sont obligatoires pour les communes touristiques ; la commune a créé 5 logements, actuellement destinés aux surveillants de plage.

Zone d'activité de la Princetière

- **Requalification des espaces de la Zone d'activité de la Princetière.**
- Extension de la Zone afin de pouvoir accueillir de nouveaux artisans. Pour concrétiser ce projet, une prospection est en cours pour trouver des terrains de compensation environnementale.

Zone portuaire

- **Changement des écluses.**
- Modernisation des infrastructures vieillissantes : réfection de la jetée, des bouées et corps morts, des garde-corps. À venir, réfection de l'éclairage public, certification Ports Propres.

Conservatoire du littoral

- Création d'une aire éco-responsable pour les camping-cars.
- Action à venir : **renaturation du vallon de Gohaud** tout en maintenant les conditions indispensables à la surveillance et à la sécurité de la plage en haute saison.

Parole à la minorité

« Compte tenu des délais impartis, la minorité n'a pas été en mesure d'utiliser son droit d'expression. »